

Jeudi 23 juillet 2015, 17h30 - 18h30  
Réunion à la société Terrinov, Ferney-Voltaire

Gilles Bouvard + ?, Terrinov  
Évelyse Pichery + Cindy Fressard CCPG, service transport  
Philippe Quaglia, APiCy

Pour rappel, Terrinov est la SPL (société privée mais dont les actionnaires sont la CCPG et les communes de Pays de Gex ) qui est chargée par la CCPG de réaliser les aménagements de la ZAC à l'entrée de Ferney). Cette ZAC couvre toute l'entrée de Ferney, y compris le quartier de la Poterie.

La réunion a été organisée par Terrinov, à la demande d'APiCy qui voulait faire le point sur les aménagements cyclables, et sur la bonne articulation entre ce projet et celui de la véloroute Gex-Ferney. Les deux personnes de la CCPG en charge du projet de la Véloroute ont également été invitées par Terrinov, ce qui assurait ainsi une bonne efficacité de la discussion.

M. Bouvard nous présente les plans d'aménagement dans la zone. Le projet est toujours constitué de logements et de la cité des savoirs. Dans la zone de la Poterie, le développement commercial est important. L'actuel rond-point d'entrée dans Ferney sera remplacé par une place (place du Jura), qui comportera un arrêt du BHNS. La place est dimensionnée de manière à ce que l'arrêt puisse accueillir 2 bus stationnés l'un derrière l'autre.

Dans le quartier de la Poterie, et dans celui des logements, les voiries sont équipées de bandes cyclables et sont limitées à 30 km/h pour la majorité d'entre elles. Dans le quartier de la Poterie, les voies sont à sens-unique, sans contre-sens cyclable bien qu'étant limitées à 30 km/h. En effet, ces voies débouchent sur la RD1005, et il n'est pas possible de prévoir des insertions à double-sens pour les vélos.

Dans la portion de la RD1005 entre la future place du Jura et le rond-point en face de l'hôtel La Réserve, il n'est pas prévu d'aménagement cyclable. APiCy redit que des aménagements cyclables sont préférables aux plantations prévues et peuvent se faire sur la même emprise, que cela est une obligation légale, et un besoin pour les déplacements des riverains de la RD1005 qui n'auront pas d'autre choix. Les autres participants ne sont pas d'accord avec ce point de vue, pensant que l'intégration paysagère prime et que l'emprise ne permet d'avoir de aménagements cyclables en plus.

Par contre, la partie de la RD 1005 entre la sortie du tunnel et la future place du Jura comporte une piste cyclable bi-directionnelle en prolongation de celle sous le tunnel. La traversée de la douane n'est pas encore résolue, les discussions avec les autorités douanières sur le réaménagement ou déplacement de leurs locaux n'ont pas commencé. Dans le quartier de la Poterie, des traversées vont être réalisées entre le chemin de la Poterie (vers le magasin Carrefour) et les chemins du Nant et de Colovrex. La piste cyclable bidirectionnelle venant du tunnel étant de l'autre côté de la route, il faut donc prévoir dans l'aménagement une traversée entre cette piste et le chemin du Nant, dans les deux directions. Ceci sera intégré au projet de Terrinov.

La CCPG explique que l'étude de la véloroute prévoit que celle-ci arrivera dans le bas de Ferney par l'avenue des Alpes, et rentrera donc dans le périmètre de la ZAC par le chemin existant à l'arrière du supermarché Carrefour. Terrinov prend note de cette

nouvelle donnée, pour l'intégrer à son projet. Sur la petite portion longeant le magasin, qui sert aussi pour la réception des camions de livraison, un conflit d'usage est anticipé. Il faudra trouver une solution lors des négociations pour l'aménagement du quartier.

La Zac prévoit aussi de viabiliser le chemin de Colovrex en direction de la Suisse. Cela permettra une bonne connexion pour les vélos avec la route de Colovrex puis Chambesy par la passerelle existante au-dessus de l'autoroute.

Des stationnements vélo «longue durée» (c.a.d couverts, voir avec un contrôle d'accès) seront prévus à proximité de la station de BHNS. Pour le reste du projet, des locaux vélos sont prévus pour les logements et les lieux de travail, avec de plus des arceaux visiteurs. Des arceaux seront aussi implantés à proximité des commerces.